



ACTUALITÉ

La manutention du combustible sous eau en phase de test

Depuis plusieurs semaines, les équipes EDF réalisent l'ensemble des tests de fonctionnement du dispositif de manutention du combustible dans le bâtiment réacteur. Menés de nuit, ces essais se déroulent sous eau au cœur de la piscine du réacteur, dans des conditions proches de celles de la future exploitation.



En exploitation, 241 assemblages combustible seront chargés dans le cœur du réacteur de l'EPR Flamanville 3.

Depuis le début du mois de juillet, EDF et son partenaire Réel réalisent les différents tests de fonctionnement du dispositif de manutention du combustible situé dans le bâtiment réacteur.

Menés une première fois « en air » en octobre dernier, ces tests ont, cette fois-ci, été réalisés sous eau, dans des conditions proches de celles de la future exploitation du réacteur.

Déplacements de la machine sur les différentes zones de la piscine (appelés zonages), descente d'un assemblage combustible factice dans la cuve du réacteur... une par une, toutes les manoeuvres de manutention du combustible ont été testées.

« L'EPR est doté d'un système innovant complètement automatisé pour réaliser les opérations de chargement et déchargement du combustible » explique

Clément, ingénieur essais d'EDF. « Ce système, sous la surveillance d'un opérateur, peut également être utilisé à tout moment en mode manuel. Ces deux configurations ont été testées pour en vérifier le bon fonctionnement » ajoute-t-il.

En complément, les dispositifs de sécurité ont été vérifiés, comme la mise en sécurité d'un assemblage en cas de perte d'alimentation électrique dans le bâtiment.

Toutes ces activités ont été menées en lien étroit avec le futur exploitant. Une fois les installations sous sa responsabilité, c'est lui qui sera en charge de recevoir le combustible et de le charger dans le réacteur en vue de son démarrage.

RADIOPROTECTION

Défaut de signalétique d'une zone d'exclusion de tir radio.

Lors de la mise à jour d'un plan de balisage* concernant les activités de tirs radiographiques dans l'un des bâtiments industriels du site EPR de Flamanville, un balisage a été détecté manquant sur le plan au niveau de l'une des cages d'escaliers. Lors de la vérification des plans précédents, ce balisage était pourtant bien matérialisé. Le plan de balisage présentant un écart a été utilisé à cinq reprises. Malgré l'absence de balisage tir radio, l'accès à cette cage d'escalier n'était pas autorisé en raison de travaux électriques. Le 18 juillet 2018, cet événement a fait l'objet d'une déclaration d'événement significatif radioprotection auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire.

*Un plan de balisage matérialise sur plan, entre autres, toutes les zones interdites d'accès aux personnes étrangères à l'activité lors de la réalisation de tirs radiographiques